

*An 752, César Augustus XIII et P. Silvanus, consuls.*

L'empereur Auguste envoie son petit-fils, Caius César, régler les affaires d'Orient. Dans cette mission, le jeune prince avait pour gouverneur (*rector*) le même Quirinius qui avait dirigé précédemment les opérations du recensement en Syrie. Ces deux personnages visitèrent ensemble Jérusalem. (Tacite, *Ann.*, III, 48; Suétone, *in Aug.*, 93.) Le prince Caius, inspiré sans doute par Quirinius, affecta de montrer un certain mépris pour le culte du temple auquel il ne prit aucune part.

Dans le cours de cette année, Auguste, ne pouvant plus tolérer les dérèglements de sa fille Julie, mère du prince Caius, la relègue dans l'île de Pandataria.

*An 753, Cornelius Lentulus et Calpurnius Piso, consuls.*

Artabaze, roi d'Arménie, étant mort, Tigrane demande la couronne à Auguste qui le renvoie au prince Caius César.

AN 754 DE ROME, ET 1 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

*Caius César et L. Emilius Paulus, consuls.*

Le prince Caius César fait la guerre aux Parthes.

*An 2, P. Vinicius et P. Alfenius Varus, consuls.*

Le prince Lucius César meurt à Marseille, vers le 20 août. Tibère quitte alors l'île de Rhodes pour revenir à Rome.

*An 3, Aelius Lamia et M. Servilius, consuls.*

Le prince Caius César fait Ariobazane roi d'Arménie.

*An 4, Aelius Catus et Sentius Saturninus, consuls.*

Caius César meurt en Lycie, le 21 février, et l'empereur Auguste adopte Tibère, le 27 juin.

Les Parthes demandent un roi à Auguste qui leur désigne Vonones, fils de Phraate.

*An 5, L. Valerius Messala et Cornelius Cinna, consuls.*

L'empereur Auguste règle le temps et la solde du service militaire. Les légionnaires devaient alors porter les armes pendant vingt ans.

Le 1<sup>er</sup> Thisri (22 septembre) les Juifs commencent une nouvelle année sabbatique.

*An 6, Emilius Lepidus et Lucius Arruntius, consuls.*

Auguste établit un impôt pour payer les troupes. L'empire traversait alors une crise pénible. La famine se faisait sentir jusque dans Rome. La guerre sévissait dans plusieurs provinces et le trésor public était à sec. Cette dernière circonstance, encore plus que les plaintes des Juifs contre Archélaüs, paraît avoir été la cause déterminante qui fit ordonner par Auguste, sur la fin de cette année, la

RÉDUCTION DE LA JUDÉE EN PROVINCE

et la confiscation des biens d'Archélaüs, lequel fut relégué à Vienne dans les Gaules.

*An 7, Licinius Nerva et Cecilius Metillus, consuls.*

*Publius Sulpitius Quirinius, propréteur de Syrie.*

COPONIUS, PROCURATEUR DE JUDÉE,

*Joazar grand-prêtre des Juifs.*

19. PREMIER PÈLERINAGE A JÉRUSALEM. — Jésus, âgé de douze ans, se rend avec Joseph et Marie à Jérusalem pour y célébrer la Pâque. Après la fête, il reste dans cette ville, à l'insu de ses parents. (*Luc*, II, 42-50.)

La douzième année de Jésus correspond à l'an 760 de Rome et à l'un des plus graves événements de l'histoire

juive : c'est, en effet, cette année-là même que Quirinius, alors gouverneur de Syrie, réduisit la Judée en province romaine et la soumit à un nouveau recensement. Archélaüs avait été privé de ses Etats dès la fin de l'année précédente 759, et, par suite, la nation tout entière se voyait dépouillée de son indépendance et soumise au procureur romain et païen, Coponius. Josèphe raconte les nombreuses révoltes des Juifs à l'occasion de ce dernier envahissement de Rome : comment « le feu de la guerre porta ses flammes jusque dans le temple de Dieu », et comment le grand-prêtre Joazar dut employer toute son influence pour apaiser le peuple, prêt à un soulèvement général.

Judas le Galiléen forma alors une nouvelle secte, composée surtout de Pharisiens intransigeants et connus sous le nom de zélateurs. C'est à l'influence croissante de cette secte que Josèphe attribue finalement la révolte des Juifs et leur ruine complète, arrivée 63 ans plus tard. (*Antiq.*, XVIII, 1 et 2.)

20. COÏNCIDENCE REMARQUABLE. — Cette grande question de l'indépendance nationale était donc la préoccupation du peuple entier, réuni pour la Pâque de l'an 760, et, si le Sauveur est entré alors dans une discussion publique avec les docteurs de la nation, cette discussion a dû porter sur ce point si grave et si palpitant d'actualité : « Fallait-il subir le joug de la nouvelle Babylone et payer des tributs de toutes sortes aux publicains envoyés par elle ? Les temps du Messie étaient accomplis ; ne pouvait-on pas cette fois espérer, en se révoltant contre la tyrannie des Gentils, que Dieu enverrait aux *Zélateurs* de l'indépendance le Messie tant désiré ? Ne pouvait-on pas espérer que, suivant l'antique promesse, le Messie « réduirait alors ses ennemis à devenir les marchepieds de son trône ? »

Telles étaient les questions qui s'agitaient autour de Jésus, dans le temple de Jérusalem. On comprend dès lors l'importance des réponses données par le Sauveur. « Or tous ceux qui l'entendaient étaient dans la stupéfaction, touchant ses réponses et sa *prudence*. » (*Luc*, II, 47.)

Les paroles et l'esprit de l'Évangile nous font deviner aisément le sens de cette *prudence* de Jésus : « La résistance aux envahissements de Rome pouvait être légitime, mais elle était inutile et contraire aux desseins de Dieu. On désirait l'avènement et le règne du Messie ; mais ce règne, avant tout spirituel, ne devait point s'établir par la force des armes, et il fallait même, « suivant la prophétie de Jacob mourant, que le sceptre « sortit de Juda pour que le Messie fût donné à la terre. »

De telles paroles, jetées au milieu de la foule et des chefs, devaient faire comprendre à tous la volonté de Dieu et les déterminer à adopter le parti de la résignation.

21. LA PROPHÉTIE DE JACOB, que nous venons de rappeler, nous indique une corrélation profonde entre les manifestations de plus en plus grandes du Messie et l'assujettissement parallèle de la nation juive.

Au moment où Auguste envoie de Rome l'ordre de comprendre le royaume d'Hérode dans le recensement de l'empire, c'est-à-dire au printemps de l'an 747, l'ange Gabriel est aussi envoyé de Dieu pour annoncer à Marie l'incarnation du Verbe.

Quelques mois après, au moment où les descendants de David prêtent le serment de fidélité aux censiteurs romains de Bethléem, le Messie naît et est inscrit sur le registre des sujets de Rome.

Deux ans et demi plus tard, lorsque Auguste porte un nouveau coup à l'indépendance des Juifs, lorsqu'il divise

le royaume d'Hérode, refuse le titre de roi à ses différents successeurs et s'empare même, au nom de Rome, de plusieurs villes de la Palestine ; alors le Sauveur revient d'Égypte et prend possession de sa demeure à Nazareth.

Dix ans plus tard la Judée est réduite en province romaine, et alors, pour la première fois, le Christ, assis au milieu des docteurs de Jérusalem, leur fait des questions et leur donne des réponses.

Enfin, vingt-trois ans plus tard (783 de Rome, ou 30 É. C.), lorsque Tibère enlève au sanhédrin de Jérusalem le droit suprême de porter des peines capitales, alors le Christ annonce au peuple humilié la venue du royaume de Dieu, l'Évangile du salut est prêché, et bientôt la rédemption des hommes est opérée.

Le règne spirituel du Christ s'établissait ainsi de plus en plus, à mesure que son royaume temporel était détruit par ses ennemis. De même aussi pour le chrétien, les humiliations et la ruine du corps fournissent à l'âme la matière de son triomphe.

On voit ici l'importance de la chronologie : en fixant les dates respectives de l'histoire sacrée et de l'histoire profane, elle nous fait découvrir les rapports admirables de ces deux histoires, ainsi que la parfaite réalisation des prophéties de l'Ancien Testament.

#### 22. RÉSUMÉ HISTORIQUE de l'an 7 à l'an 29 É. C.

Malgré la prudence de sa conduite, le grand-prêtre Joazar fut cependant déposé par Quirinius en cette même année et remplacé par le Sadducéen Ananus ou Anne, le beau-père de Caïphe. Les Romains avaient alors grand besoin d'argent et la faveur faite à Ananus et plus tard à ses enfants, pendant de nombreuses années, paraît avoir été motivée surtout par la facilité avec laquelle ces « Sad-

ducéens audacieux » et sans scrupule étaient prêts à tout acheter des Romains. (Voir plus loin, p. 272.)

*An 8, Furius Camillus et Sextus Quintilianus, consuls.*

Le temple est profané par quelques Samaritains, durant la fête de Pâque.

*An 9, Sulpitius Camerinus et Poppæus Sabinus, consuls.*

A Rome, le Sénat promulgue la loi Poppæa contre le célibat.

L'armée de Varus est cernée et détruite en Germanie par Arminius.

*An 10, Cornelius Dolabella et Junius Silanus, consuls.*

Auguste envoie Tibère en Allemagne, pour réparer le désastre de Varus.

MARCUS AMBIVIVUS est envoyé en Judée, pour remplacer le procurateur Coponius.

Le poète Ovide est exilé à Tomes sur le Pont-Euxin.

*An 11, Æmilius Lepidus et Statilius Taurus, consuls.*

Tibère termine heureusement la guerre contre les Germains.

*An 12, Germanicus César et Fonteius Capito, consuls.*

Tibère rentre triomphalement à Rome le 16 janvier, et Auguste l'associe au commandement des armées et des provinces militaires.

Le 1<sup>er</sup> Thisri (5 septembre) les Juifs commencent une nouvelle année sabbatique.

*An 13, Munatius Plancus et Silius Cæcina, consuls.*

ANNIUS RUFUS est nommé procurateur de Judée.

An 14 après l'È. C. ; 767 de Rome, 1 de Tibère César.

*Sextus Pompeius Magnus et Sextus Apuleius, consuls.*

Nouveau recensement général. Le nombre des citoyens romains s'élève à 4.137.000.

L'empereur Auguste meurt à Nole en Campanie, le 19 août.

#### TIBÈRE EMPEREUR

Tibère paraît avoir été assez instruit de la religion des Juifs. Lorsqu'il vivait à Rhodes en simple particulier, il voulut consulter le grammairien Diogène qui donnait ses leçons tous les samedis. Diogène qui, suivant toute apparence, était un juif helléniste, fit répondre à Tibère qu'il ne conférait que le jour du sabbat. Plus tard, Tibère étant devenu empereur, Diogène vint à Rome et lui demanda une audience; Tibère lui répondit qu'il ne le recevrait qu'en l'année du sabbat. (Suétone, *in Tiber.*, 32.)

Dès la première année de son règne, Tibère nomma Silanus préfet de Syrie et VALERIUS GRATUS procureur de Judée.

Gratus administra pacifiquement la Judée pendant onze ans.

An 15, *Drusus César, et Norbanus Flaccus, consuls.*

Germanicus continue la guerre contre les Allemands.

Hérode-Antipas va faire sa cour à Tibère à Rome. Revenu en Palestine, il bâtit une ville nouvelle, au midi du lac de Génézareth, et lui donne le nom de Tibériade en l'honneur de Tibère. Vers le même temps, il épouse illégitimement sa nièce, Hérodiade, déjà mariée à Hérode-Philippe et mère d'une fille appelée Salomé. Hérode-Antipas était marié lui-même avec une fille du roi des Arabes, Arétas.

Le tétrarque de l'Iturée, Philippe, augmente la ville de Panéade vers les sources du Jourdain et lui donne le nom de Césarée. C'est près de cette ville que Jésus promet à saint Pierre les clefs du Paradis.

An 16, *Statilius Taurus et Scribonius Libo, consuls.*

Germanicus continue ses succès en Allemagne. Il en est rappelé par Tibère, vers la fin de l'année.

An 17, *Cæcilius Rufus et Pomponius Flaccus, consuls.*

Archélaüs, roi de Cappadoce depuis 50 ans, est cité à Rome comme un criminel et dépouillé de ses états. Antiochus, roi de Comagène, et Philopator, roi d'une partie de la Cilicie, meurent peu de temps après.

Germanicus triomphe de l'Allemagne le 26 mai et est envoyé en Orient peu après.

Les Juifs demandent une diminution d'impôt à Tibère qui les renvoie à Germanicus.

An 18, *Tiberius Augustus et Germanicus César, consuls.*

Germanicus réduit la Comagène et la Cappadoce en provinces.

Commencement du pouvoir de Séjan, favori de Tibère.

An 19, *Junius Silanus et Norbanus Balbus, consuls.*

Pour punir une escroquerie commise par quatre individus, Tibère chasse tous les Juifs de Rome. Quatre mille d'entre eux sont enrôlés comme soldats et envoyés dans l'île de Sardaigne. (*Antiq.*, xviii, 5.) Philon prétend que cette persécution était l'œuvre de Séjan qui craignait la fidélité des Juifs à l'encontre de ses mauvais desseins contre l'empereur. (*Philon, Légat.*, ch. ix.)

Germanicus meurt à Daphné en Syrie. Le préfet de Syrie, Pison, accusé de l'avoir empoisonné, est obligé